



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le lundi 13 mars 2017 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 7 mars 2017 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

### Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjointes au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, M. CAU, Mme BERNARD, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. BASTELICA, Conseillers municipaux.

### Avait donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme BIANCAMARIA à M. le maire ; Mme JEANNE à M. PUGLIESI ; Mme ZUCCARELLI à Mme RUGGERI-ZANETTACCI ; M. DELIPERI à Mme FLAMENCOURT.

### Etaient absents :

M. CHAREYRE, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	37
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme MASSEI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

---

Séance du lundi 13 mars 2017

Délibération N°2017/55

**Convention de partenariat avec La Poste pour l'accueil des enfants dans les Accueils de Loisirs Sans Hébergement - Année 2017**

**Monsieur le Maire expose à l'assemblée :**

Dans le cadre des orientations de la politique définie par le Conseil d'Orientation et de Gestion des Activités Sociales (COGAS) de la Poste, la Ville d'Ajaccio accueille dans ses accueils de loisirs, les mercredis et durant les vacances scolaires, les enfants de 3 à 11 ans d'agents de la Poste.

La Poste, signataire d'une convention de partenariat, s'engage à participer au fonctionnement en versant à la Ville d'Ajaccio une contribution financière.

Fixation de la participation financière : 30€/jour/enfant.

Cette contribution se décompose de la façon suivante :

- Une participation au fonctionnement de 25.38€

- Le versement de la prestation d'action sociale de 4.62€

Une participation des familles de l'ordre de 3€/jour/enfant complète la participation de la Poste. Cette participation reste acquise à la Ville d'Ajaccio.

Considérant la volonté de la Ville d'accueillir les enfants des agents de la Poste sur ses Accueils de Loisirs en signant avec elle une convention de partenariat fixant les modalités de financement,

**IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL**

d'autoriser Monsieur le maire à signer avec la Poste une convention de partenariat dans les conditions précisées supra à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**Où l'exposé de Mme Rose-Marie OTTAVY SARROLA, adjointe déléguée**

**Et après en avoir délibéré,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu la loi d'orientation 92-125 du 6 février 1992 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 10 mars 2017 ;

**AUTORISE Monsieur le Député-maire**

**A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

à signer la convention de partenariat y afférente avec la Poste à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**

**(Suivent les signatures)**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20170313-2017\_55-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/03/2017

Publication : 17/03/2017

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation



**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE DEPUTE-MAIRE**

**Laurent MARCANGELI**

*Laurent Marcangeli*